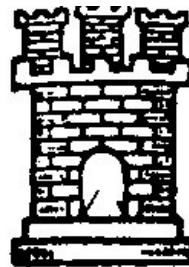




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Erik BUSCHEMAN demeurant à 4420 Saint-Nicolas, rue Malaise 55.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, rue de la Résistance 13 et cadastré division 1, section A, n°409S2.

La demande vise les travaux suivants : Transformation d'une habitation : modification de toiture et aménagement intérieur et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- les débordements de la toiture sur les pignons sont limités à 10cm ;
 - les débordement de toiture sur les murs gouttereaux sont limités à 20cm (gouttière ou corniche non comprise) ;
 - sont admises comme matériau de parement : les planches en bois équarries ton naturel ou clair.
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 mai 2024 au 31 mai 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be